

A l'attention de Monsieur Christian TREVET, commissaire enquêteur

Monsieur,

Habitant à une dizaine de kilomètres de Vauchamps, je manifeste ci-dessous mon **total désaccord** quant à la mise en œuvre de ce nouveaux projet.

Les raisons en sont nombreuses et peuvent se répartir en 3 rubriques de la façon suivante, compte tenu:

- ∅ De la teneur elle-même du projet avec tous les impacts négatifs qu'il engendrerait au motif de la mise en œuvre d'une énergie inefficace parce qu'intermittente ce pour le plus grand profit d'un nombre limité de personnages.
- ∅ De la saturation de la Marne et du Sud Ouest Marnais plus spécifiquement, qui n'est ni justifiée et pas plus justifiable
- ∅ De l'accélération de ces projets et du projet éolien de Vauchamps, ce comparée à la stratégie gouvernementale affichée, de revoir en profondeur le déséquilibre territorial

Vous trouverez en pj le développement de ce qui précède et vous en souhaite bonne réception.

Bien Cordialement

Sans virus.www.avast.com

— Pièces jointes : —

Enquête publique ft Vauchamps.docx

1,4 Mo

Enquête publique Vauchamps

Habitant à une dizaine de kilomètres de Vauchamps, je manifeste ci-dessous mon **total désaccord** quant à la mise en œuvre de ce nouveaux projet. Les raisons en sont nombreuse et peuvent se répartir en 3 rubriques de la façon suivante compte tenu:

- De la teneur elle-même du projet avec tous les impacts négatifs qu'il engendrerait au motif de la mise en œuvre d'une énergie inefficace parce qu' intermittente ce pour le plus grand profit d'un nombre limité de personnages.
- De la saturation de la Marne et du Sud Ouest Marnais plus spécifiquement, qui n'est ni justifiée ni justifiable
- De l'accélération de ces projets et du projet éolien de Vauchamps ce comparée à la stratégie gouvernementale affichée de revoir en profondeur le déséquilibre territorial

1 teneur du projet, plusieurs questions

1.1 Impact sur l'avifaune et les chiroptères ; Impact sur les couloirs migratoires



La présence de forêts et d'espace boisés proches impose le dépôt d'une demande de dérogation préalable Biodiversité et obligation de dérogation espèces protégées (CE L411-2) **Focus sur le Milan Royal et les espèces migratrices)** notre connaissance aucune demande n'a été déposée

1.2 Absence de concertation et la culture du secret vis-à-vis du public Dénonce l'absence de concertation et la culture du secret vis-à-vis du public

Bien entendu aucune consultation préalable des habitants est il encore utile de rappeler ici les obligations inhérentes au code et à la **Charte de l'environnement qui a valeur constitutive**

[LOI constitutionnelle n° 2005-205 du 1er mars 2005](#) relative à la Charte de l'environnement (JORF n°0051 du 2 mars 2005 page 3697)

Le peuple français, considérant :

Que les ressources et les équilibres naturels ont conditionné l'émergence de l'humanité ;

Que l'avenir et l'existence même de l'humanité sont indissociables de son milieu naturel ;

Que l'environnement est le patrimoine commun des êtres humains ;

PROCLAME :

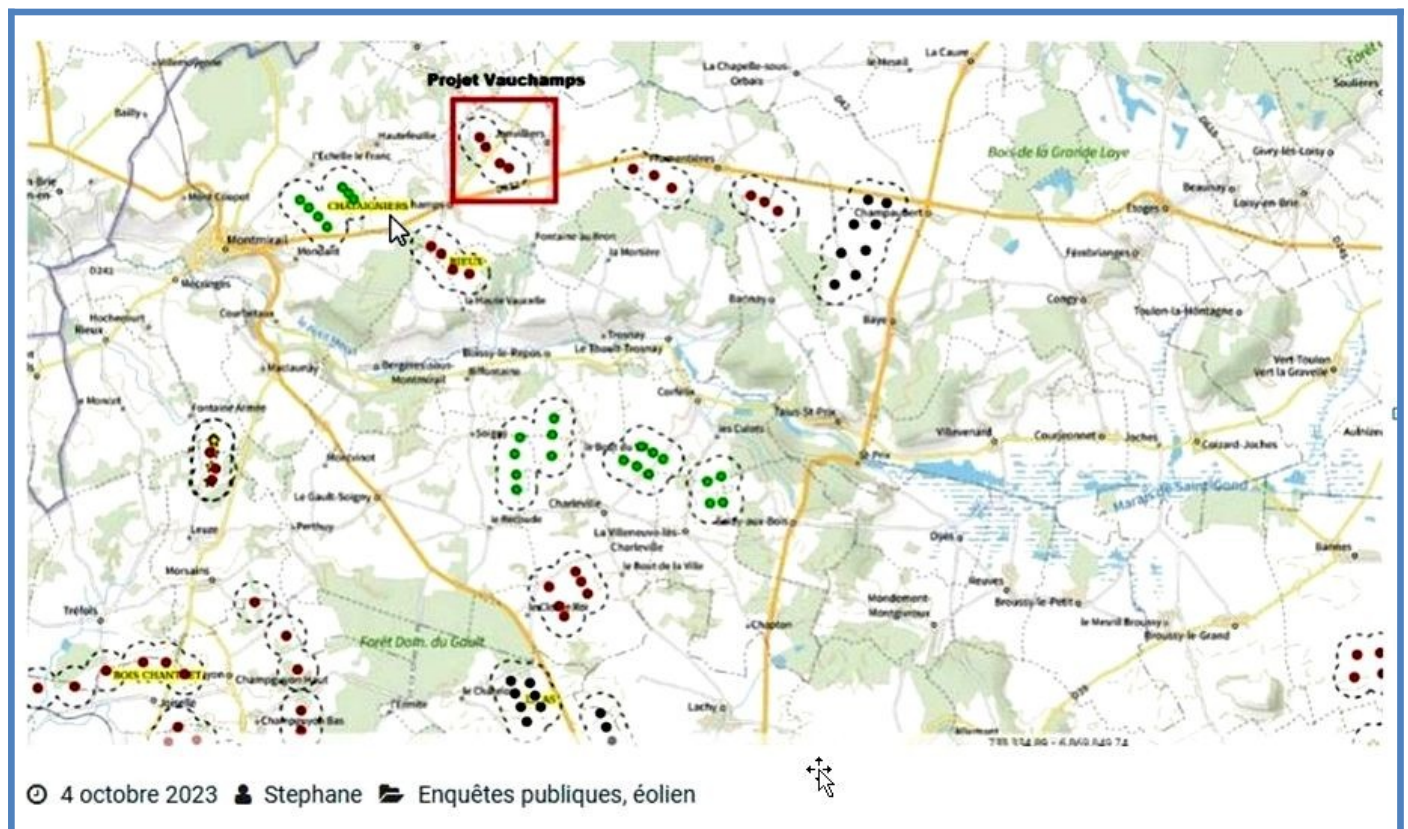
Article 1er. Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé.....

Article 7. Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement

CLIENTELISME pire encore le pétitionnaire s'arroge le droit d'acheter des suffrages en faveur de son projet en informant les habitants et même au porte à porte, pour leur offrir un arbre fruitier déjà en place pour ceux qui ont accepté. légal ?

2 La saturation de la Marne et du Sud Ouest Marnais

Je dénonce la Saturation – Encerclement des communes de Vauchamps, Boissy le Repos, Bergères sous Montmirail et plus généralement l'envahissement éolien du Sud Ouest Marnais: la carte cidessous, notre région a le triste privilège de compter une densité éolienne 10 fois supérieure à la moyenne nationale,; La carte ci-dessous parle d'elle-même, pourquoi?



pourquoi ajouter 4 éoliennes supplémentaires à ce qui va devenir un désastre écologique et environnemental pour notre région ?

3 l'incohérence de l'accélération de ces projets

Serait il inutile de rappeler ici les vertus ? de la loi d'accélération des ENr, et tout le dispositif mis en place pour les ZADER, et autres CRE dans le but d'affermir la LPEC pour arriver in fine à la définition des PPE territoriaux ?

Bilan 2022

Derrières ces acronymes aussi poétiques que barbares se cache la volonté politique d'affiner en particulier une plus juste répartition Production ENr/Consommation locale et à ce titre le bilan 2022 fait au niveau national-départemental- régional est affligeant.

Affligeant mais incontestable puisque venant de EDF ENEDIS, jugeons plutôt:

Couverture de la consommation en GWh par une énergie ENr (éolien pour ce qui nous concerne)

France 17% Sézanne CC SO Marnais 160 % CC Sud Marnais 385 % !!

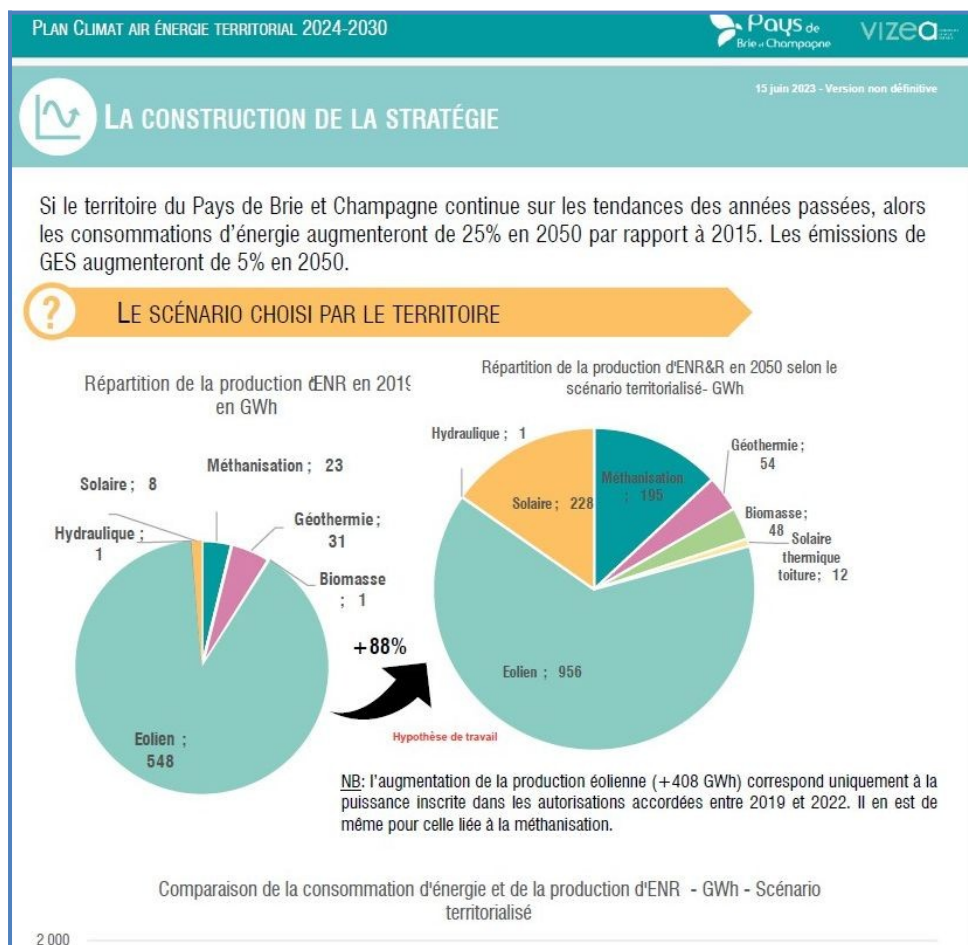
En d'autres termes l'invasion éolienne de notre région =385/17 est 22,6 foi celle du territoire national !!

et après cela on vient comme à vauchamps entasser de nouveaux projets éoliens

ANALYSE DONNEES ELECTRICITE ENEDIS PAR DEPARTEMENT ET REGION						Données : Bilan de mon territoire - Enedis Open Data – Enedis Open Data									
Données avec nombre de raccordement d'unités de production et % chauffage électrique par foyer				Consommation électrique		Production totale EnR électriques		Répartition par type de la production d'EnR électriques				Production EnR Electrique GWh			
Région	Departement	Habitants Milliers	Nombre Raccord	% Chauff Electricu	Conso GWh	Conso/hbt KWh	Prod. GWh	Couv. Conso par EnR Elec	Eolien	Solaire	EnRe Bio	Eolien/h	Eolien	Solaire	EnRe bio
Total et moyenne nationale		0		#REF!	0	#DIV/0!	0	17,0%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	0	0	0
Indicateur très élevé		Indicateur élevé		Indicateur bon		Indicateur bas		Données incomplètes							
Grand Est		5550	38665	18%	23 211	4 182	9 221	39,7%	78%	3%	19%	1 296	7 192	277	1 752
Marne	51	564	3 836	24%	4 007	7 105	2 323	58,0%	84%	4%	12%	3 460	1 951	93	269
Grand Reims		298	1216	23%	1824	6 118	169	9,3%	44,3%	23%	33%	251	75	38	55
CA de Châlons-en-Champ		80	592	22%	526	6 607	207	39,4%	57%	15%	29%	1 469	117	30	60
CA Épernay, Coteaux et F		48	342	31%	430	9 050	215	50,0%	94%	2%	4%	4 231	201	5	9
CC de Vitry, Champagne		24	274	16%	206	8 714	531	258%	93%	1%	5%	20 776	491	6	25
CC de Sézanne-Sud Oues		21	311	25%	141	6 630	225	160%	97%	3%	1%	10 241	218	6	1
CC des Paysages de la Ch		21	221	33%	122	5 795	5	4%	0%	45%	56%	0	0	2	3
CC de la Grande Vallée d		15	143	32%	102	7 031	0,6	1%	0%	100%	0%	0	0	1	0
CC de l'Argonne Champe		12	231	19%	100	8 362	56	56,0%	98%	1%	0%	4 584	55	1	0
CC Côtes de Champagne		12	199	18%	58	5 015	120	207%	97%	2%	0%	10 065	116	3	0
CC de la Moivre à la Cool		9	273	27%	123	12 988	309	251%	95%	3%	1%	31 096	294	11	4
CC de la Région de Suipp		8	135	27%	68	8 831	7	10,3%	0%	46%	54%	0	0	3	4
CC de la Brie Champenois		8	93	33%	60	7 913	92	153%	94%	2%	4%	11 442	87	43	49
CC du Sud Marnais		6	157	29%	62	10 615	239	385%	81%	19%	0%	33 143	194	5	9
CC Perthois Bocage et De		6	91	20%	32	5 637	3	9,4%	0%	32%	0%	0	0	1	0
CA de Saint-Dizier Der et		57	429	14%	184	8 477	4	0,8%	0%	100%	0%	0	0	1	0

Et l'avenir ? Tout aussi incohérent

Un constat identique provient de l'étude du PCAET 5 Plan Climat Energie Territorial) qui précise dans son analyse de la sa scenario territorialisé 2050: Pour le territoire pays de brie et <champagne



2019-2050

Consommation en énergie +25 %

Production éolienne ENr entre 2019 et 2020
956/548 => +74 %

4 Pour conclure

Je laisse la parole à Agnès Pannier-Runacher , c'est tout frais cela date du 4 octobre:

Éolien terrestre : Agnès Pannier-Runacher met la pression sur les préfets - Lors de son intervention au Colloque national éolien, le 4 octobre, la ministre de la Transition énergétique a plaidé pour **une meilleure équité territoriale** dans le déploiement de l'éolien terrestre.

Au-delà des déclarations gouvernementales, le déséquilibre territorial est un fait et la saturation éolienne du SO Marnais une réalité.

CHAMPGUYON

le 5 octobre 2023

